



COMMUNE DE RUSSIN

Gestion des déchets

Calendrier des levées 2024_par Transvoirie sur la Commune de Russin

Levée des ordures ménagères

Levée le vendredi en fin de matinée

Aucun déchet, même dans un sac ne doit être déposé en dehors des containers. Lorsque le vendredi est un jour férié le ramassage s'effectue le jeudi

Objets encombrants

La commune organise trois ramassages des objets encombrants par année :

Levées en 2024 : Jeudis – 11 janvier – 11 avril – 10 octobre

Les objets à enlever, limités à un maximum de 1 m³ par ménage, devront être déposés au bord de la route le mercredi soir

Concessionnaire

Transvoirie

10, rue des Sablières

1217 Meyrin

Tél 022 306 15 15

La commune de Russin dispose des points de collecte suivants:

Emplacements (village)

Chemin des Christopes – centre de voirie : Horaires des déchetteries: Du lundi au samedi 8h00 – 19h00; dimanche et jours fériés fermées

Situé en face du local voirie cet espace permet de déposer une très grande quantité de déchets:

Papier/carton, Pet, Verre, Eclairages économiques, Piles, Alu, Huiles, petits appareils électroniques, petites ferrailles, capsules Nespresso, déchets de cuisine.

Les gros appareils ménagers et électroniques (télévisions, réfrigérateurs, machines à laver, ordinateurs, etc.), ainsi que les meubles, canapés, la ferraille, etc. doivent être déposés dans un ESREC (espace de récupération cantonal), le plus proche de Russin est celui du Nant-de-Châtillon.

Chemin de la Croix-de-Plomb:

Verre, PET, papier/carton

Mairie de Russin



COMMUNE DE RUSSIN

Emplacement Molards:

Verre, PET, papier/carton, déchets de cuisine

Emplacement Les Bailleys:

Verre, PET, papier/carton

Emplacement Chemin de Serve:

Verre, PET, papier/carton

Déchets de jardin – Chemin des Velours:

Gazon, branches, feuilles (ne pas déposer de sac non compostable)

Espace récupération du Site-de-Châtillon Route d'Aire-la-Ville – 1233 Bernex Tél. 022 727 05 22

Hiver (novembre à février) Mardi au vendredi : 14h00 – 17h00, samedi, dimanche et fériés: 10h00 – 17h00

Eté : (mars à octobre) Mardi au vendredi : 15h00 – 19h00, Samedi, dimanche et fériés: 10h00 – 17h00

Ouvert toute l'année du mardi au dimanche y compris les jours fériés, excepté le 25 décembre et le 1er janvier

Règlement communal gestion déchets

Mairie de Russin

Place du Mandement 1
CH-1281 Russin

T. 022 754 90 00
F. 022 754 90 01

info@russin.ch
www.russin.ch